



PRÉPARATION DU PROJET POLITIQUE FÉDÉRAL Olympiade 2018 - 2021

Les Comités directeurs des 10 décembre 2016 et 28 janvier 2017 ont entamé une discussion sur le projet politique fédéral pour la prochaine l'olympiade.

Il en ressort :

Rappel du calendrier

L'assemblée générale du 25 mars 2017 mettra en place un nouveau Comité directeur qui aura pour mission immédiate de définir plus précisément le projet de la fédération pour la prochaine olympiade (pour 2017, nous en sommes à la dernière année du projet défini en 2013). Il ne s'agit donc ici que de lancer le débat.

Ce projet politique devra à la fois s'inscrire dans la continuité des précédents dont les objectifs restent pertinents et prendre en compte les éléments nouveaux liés à nos pratiques, aux objectifs de notre ministère de tutelle et à la nouvelle organisation territoriale.

Rappel des axes du projet de 2013

« Les trois axes majeurs de notre politique :

1. Donner l'envie de découvrir nos disciplines et en faciliter l'accès
2. Permettre à nos licenciés de pratiquer plus et mieux
3. Accompagner nos bénévoles, nos structures et les professionnels dans leurs actions ».

Les missions qui nous sont confiées par l'État

Permettre un accès plus facile à tous ceux qui sont éloignés des pratiques sportives du fait de leur situation sociale et/ou personnelle pour que le sport joue tout son rôle :

- accessibilité aux personnes en situation de handicap ;
- intégration et citoyenneté ;
- maintien de la santé des pratiquants et amélioration de celle de publics aujourd'hui éloignés de la pratique sportive ;
- plan de féminisation pour aller vers l'égalité entre femmes et hommes devant nos activités et dans la gouvernance de la fédération ;
- et bien sûr la mission historique de toute fédération sportive : viser l'excellence pour nos sportifs de haut niveau.

La nouvelle organisation territoriale

La France est passée de 22 à 13 Régions en métropole. Entre 2016 et 2017, toutes nos ligues ont réussi à calquer l'organisation et la géographie fédérale sur le schéma territorial.

La loi NOTRe c'est aussi un regroupement des EPCI dont il nous faudra également tenir compte et les ligues auront sûrement un rôle nouveau à jouer qu'il leur appartiendra de définir en cohérence avec le travail national. L'APL devra de ce point de vue être force de proposition.

La nouvelle organisation fédérale

Cette olympiade a vu la création des comités nationaux par discipline et la formalisation de leur place dans les instances fédérales. Ces derniers devront contribuer à définir la politique fédérale et à la décliner pour chaque activité.

Notre politique fédérale, qui a permis à notre fédération de progresser depuis 40 ans, a toujours su concilier missions gouvernementales et intérêts des pratiquants. Un des objectifs prioritaires de 2013 garde toute son actualité : celui de la sécurité des pratiquants ; un gros travail a été effectué depuis 2013, il faut bien évidemment continuer dans cette voie.

Les données actuelles sont autant d'occasions de nous faire réfléchir sur les nouvelles opportunités qui nous permettront de continuer à augmenter le nombre de nos licenciés pour développer une pratique partagée, ouverte sur les réalités, toujours plus accessible, au service des licenciés et de ceux qui peuvent le devenir. Deux exemples récents illustrent bien à la fois notre expérience dans l'envie de faire découvrir nos activités et notre faculté à offrir des solutions simples et efficaces pour réaliser sur le terrain nos objectifs : Éduc'en Ciel qui permet la découverte à de nouveaux publics et l'opération « Voler mieux » qui fait de la formation continue un des leviers pour améliorer la sécurité.

La discussion a ensuite porté sur :

- le projet associatif fédéral et la nécessité de mieux le faire connaître, de mieux articuler les projets régionaux et nationaux ;
- l'utilité d'un meilleur accompagnement de tous nos responsables à tous les niveaux avec la poursuite de l'effort de transmission des expériences et de connaissances ;
- le développement de la formation continue des pratiquants par un lien renforcé entre clubs et écoles professionnelles ;
- la possibilité de mutualiser les ressources, par exemple entre ligues (groupements d'employeurs, recours au service civique, etc.) ;
- la cohérence entre les projets disciplinaires : le CND y a déjà réfléchi et ses objectifs (voler mieux, voler en sécurité, être plus nombreux) rejoignent ceux déjà cités ;
- le renforcement de la notion d'appartenance à une communauté en impliquant les personnes grâce à plus de convivialité, plus de plaisir partagé.

À vous de prolonger et d'enrichir cette discussion !